



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 7 juin 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	57

Date de convocation

1^{er} juin 2023

Patrimoine – Désaffectation et déclassement des parcelles de l'ancien Centre de Secours à St-Donat-sur-l'Herbasse

**N° de la délibération
2023-368**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 7 juin 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Régis REYNAUD, Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Xavier AUBERT (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Valina FAURE), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Pascal CLAUDEL (pouvoir à Mme Christèle DEFRANCE), M. Michel GOUNON (pouvoir à Mme Muriel FAURE), Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE (représenté par son suppléant M. Xavier TRAVERSE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Michel GAY, M. Pierre GUICHARD, M. Isabelle GUILLIAUMET, M. Pierre MAISONNAT, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

Lors du conseil du 6 juillet 2022, une délibération a été prise pour céder l'ensemble immobilier de l'ancien Centre de secours à la commune de St-Donat-sur-l'herbasse à l'€ symbolique une fois le nouveau Centre de Secours livré ce qui est aujourd'hui le cas. Pour rappel, les parcelles concernées sont les parcelles ZR 54 et ZR 423 représentant une surface totale de 2241 m² situées sur la commune de Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Afin de permettre la vente à la commune à l'€ symbolique, il est nécessaire de prononcer sa désaffectation du domaine public et de déclasser le lot évoqué. Le bien ainsi désaffecté et déclassé, appartiendra au domaine privé de l'agglomération et pourra être cédé.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2022-446 du 6 juillet 2022 approuvant la cession des parcelles de l'ancien Centre de Secours à St-Donat-sur-l'Herbasse ;

Vu l'article L2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 17 mai 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE la désaffectation des parcelles cadastrées section ZR numéros 54 et 423 à St-Donat-sur-l'Herbasse d'une surface totale de 2241 m²,
- PRONONCE le déclassement de cet immeuble désaffecté hébergeant auparavant l'ancien Centre de Secours,
- AUTORISE le Président ou le Vice-président en charge des finances à signer tout document se rapportant à ce dossier de déclassement et de désaffectation en vue de sa cession à la commune de Saint Donat sur l'Herbasse.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 7 juin 2023.